

AKTUELL

SREL

Particules élémentaires

Luc Caregari

La plateforme créée par les espionnés du Srel n'est certes pas au centre de la marée de polémiques courantes, mais elle rappelle ses débuts et l'essentiel : le cas d'un Etat qui se croit au-dessus de ses propres lois.

« Les concernés sont en train de tomber dans l'oubli, face aux révélations quotidiennes », s'indignait Abbes Jacoby à la conférence de presse jeudi matin. « Or, nous ne comptons pas laisser les choses comme elles sont. Car dans ce dossier, le mensonge est devenu une chose courante. » Et de rappeler les amnésies fâcheuses de l'ancien chef du Srel Charles Hoffmann ou encore de son responsable politique de l'époque, l'ancien premier ministre Jacques Santer.

Les personnes qui ont demandé et obtenu - après maintes tergiversations bureaucratiques - leurs dossiers sont toutefois en mesure de confirmer au moins deux choses : premièrement, que Jean-Claude Juncker n'a pas dit la vérité quand il prétendait que l'espionnage politique intérieur avait pris fin en 1990, car certains dossiers ont encore été actualisés au moins jusqu'en 1996 - quand Juncker était déjà aux commandes, alors que jusqu'ici, il avait toujours soutenu avoir interdit ces pratiques dès son accession au pouvoir. Et puis, l'assertion de Hoffmann, selon lequel seuls étaient espionnés celles et ceux qui avaient voyagés dans des pays « ennemis » n'est pas plus vraie, comme l'a rappelé Justin Turpel, en assurant n'avoir jamais entrepris un tel voyage dans cette période. Dans son cas, « il suffisait que sois identifié en tant que trotskyste », soutient-il.

Espionnage intérieur jusqu'en 1996

D'autres choses qu'a découvert la trentaine de personnes qui s'est réunie une première fois cette semaine, font également froid dans le dos : ainsi, le Srel n'aurait pas hésité à espionner des personnes mineures, n'aurait pas fait halte devant le secret bancaire et - au contraire des dires de Hoffmann et d'autres - des organisations entières auraient été passées au crible par le service secret. Pour étayer cette thèse, Turpel a brandi de-

vant la presse le dossier concernant l'ASLN (Association solidarité Luxembourg-Nicaragua) qu'il venait de recevoir, où le Srel s'était même intéressé aux simples sympathisants.

De plus, les membres de la plateforme se plaignent que leurs dossiers seraient incomplets, avec parfois des trous de plusieurs années et que beaucoup de pages resteraient classifiées. C'est pourquoi ils revendiquent avant tout que les archives soient confiées à une institution indépendante encore à créer, et donc hors de portée des services de police, de sûreté ou encore de l'armée. « Nous sommes persuadés que d'autres archives existent et que le bon sens commande de tout confier à une autorité indépendante », explique Turpel. De plus, ils préconisent la « solution suisse » au problème : en 1989, lors d'un scandale de renseignement au coeur de la Confédération helvétique, les autorités ont informé toutes les personnes touchées par des observations de la part des barbouzes de leur dossier et leur en ont garanti l'accès. Un service public à mille lieues de la politique luxembourgeoise, « où c'est encore le Srel qui fait les copies, et qui décide ce que nous avons le droit de savoir ou non », comme l'a souligné Jacoby. La plateforme va en outre communiquer ses revendications à la commission d'enquête parlementaire et espère que celle-ci aura le bon sens de les transcrire dans son rapport final, attendu le 9 juillet.

On ne peut pas réparer ce passé, certes, mais pourtant, les petites bribes qu'ont pu ramasser les ex-espionnés témoignent d'un Etat qui n'a pas su s'adapter au monde de l'après-guerre froide. L'« ennemi » historique avait beau avoir disparu, les méthodes avec lesquelles la « police dans la police », dicit Robert Biever, n'ont pas changé pour autant. Au contraire même, en se cherchant de nouvelles bases, les barbouzes ont importé une logique de guerre - froide - dans une société théoriquement paisible. Un fait qui, une fois étayé sur la place publique comme maintenant, risque de faire soit rouler quelques têtes et provoquer un changement de moeurs politiques au grand-duché, soit d'ébranler davantage le peu de confiance du citoyen dans l'Etat qui subsiste encore.

SHORT NEWS

Asselborn brade l'Europe

(dv) - C'est un sujet dont on parle peu. Et pour cause : il est d'une importance cruciale, et joue surtout en faveur des multinationales nord-américaines et européennes. Il s'agit bien évidemment de l'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Le 6 juin, le député vert Henri Kox a posé une série de questions au ministre des Affaires étrangères Jean Asselborn. Comme le conseil des ministres européens devait se réunir le 14 juin en vue de fixer le mandat des négociations avec les USA, il demanda l'urgence auprès du président de la Chambre. Ce que ce dernier, en bon soldat du gouvernement, refusa. Finalement, la réponse d'Asselborn est intervenue cinq jours après cette réunion. Cet accord est dénoncé par l'ensemble de la société civile, car il ouvrira tous les domaines au libre-échange. D'aucuns y voient même une résurrection de l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement) qui échoua en 1998 suite à sa divulgation au grand public et aux résistances qui s'en suivirent. Asselborn, pour sa part, ne semble pas du tout alarmé et se dit favorable à cet accord. Il se félicite aussi de l'exclusion du mandat des services audiovisuels, ce qui n'est qu'un écran de fumée, car tous les autres domaines feront l'objet de négociations. Pour ce qui est de la transparence, la Chambre devra se satisfaire d'une vague promesse d'information sur le suivi des négociations.

Genres d'enfants

(dv) - Sujet tabou s'il en est, le député vert Claude Adam a abordé l'épineuse question des enfants trans' et intersexes dans une question parlementaire adressée à la ministre de l'Education nationale Mady Delvaux-Stehres. Il y fait référence au rapport alternatif élaboré par différentes ONG et intitulé Radelux, suite à la publication des troisième et quatrième rapports relatifs aux droits de l'enfant et dans lequel le gouvernement adoptait un certain nombre de mesures. Or, la question des enfants dont l'identité de genre n'est pas définie, ou qui ne se reconnaissent pas dans celle qui leur est attribuée, n'y est pas abordée. Pourtant, ces enfants sont particulièrement exposés au mal-être voire au suicide. Le rapport Radelux préconise ainsi la création d'actes de naissance sans mention du sexe, ce que la ministre souhaite voir mis en discussion. Elle se dit également d'accord pour que ces enfants jouissent d'une protection particulière mais ne souhaite pas pour autant l'instauration d'une personne de référence dans les établissements scolaires par crainte d'une « mise au pilori » des enfants concernés. Chose positive, la ministre semble prendre la problématique au sérieux.

Où sont les régularisés ?

(lc) - Ils furent vite oubliés, les régularisé-e-s du mois de février. Ces personnes, travaillant au grand-duché mais sans être en possession de papiers valables, avaient pu profiter de la bonne grâce du ministre du Travail et de l'Immigration Nicolas Schmit, qui a bien voulu leur donner la possibilité de régulariser leur situation, mais seulement sous certaines conditions que les ONG Asti, Clae et Croix-Rouge avaient notamment critiquées. Presque six mois plus tard pourtant, on n'en entend presque plus rien - même si Nicolas Schmit avait promis de publier un rapport détaillé sur son action exceptionnelle. Pour le lui rappeler, les députés verts Viviane Loschetter et Felix Braz ont encore une fois demandé à Schmit de publier ses chiffres. Ils tombent bien, vu que l'Asti organise ce samedi à partir de 15 heures une « Fête des régularisés » dans son quartier général à Luxembourg-Eich. Au cours de cette petite fiesta, les intéressés et les médias peuvent rencontrer des personnes qui ont effectivement pu tirer leur épingle du jeu et obtenir les précieux papiers. Et l'Asti a aussi pris de l'avance sur Nicolas Schmit, en donnant au moins les chiffres des dossiers traités par elle : 78 dossiers (sur 85) ont reçu une réponse positive. Evidemment, ça se fête !